

Etalons—Espèce	Chevaline,....	30
"	" Bovine,.....	30
"	" Ovine,.....	50
"	" Porcine,.....	50
Total,.....		160

Les sociétés qui désiraient profiter des rares avantages que leur offre la Chambre d'Agriculture devront se hâter de faire parvenir leurs "résolutions," et de collecter le montant de leurs souscriptions, afin que leur octroi soit obtenu du gouvernement dès le mois de mai. La prochaine exposition provinciale de Sherbrooke au mois de Septembre offrira certainement la plus belle collection d'animaux de choix qui aient jamais été réunis en Canada, et sera digne en tout de l'admiration des nombreux étrangers qu'attirera nécessairement cette grande exposition de nos moyens de production.

L'importation de reproducteurs améliorés malgré son importance n'a pas été seule à fixer l'attention de la Chambre à sa dernière assemblée. Les plantes textiles, dont la culture mérite tant d'extension chez nous, ont reçu un encouragement digne des intérêts mis au jour par leur adoption. Déjà le gouvernement a ordonné l'importation de 6 machines à brayer, qui nous sont arrivées par le "Norwegian," vapeur de la ligne transatlantique de Montréal. La distribution de ces machines doit être faite également dans les deux provinces si nos cultivateurs veulent s'adonner à la production de la matière première avec toute l'ardeur qui a été mise dans le Haut-Canada. A ce sujet nous donnerons prochainement une étude de la culture des plantes textiles.

La Chambre d'Agriculture pour encourager cette production a voté \$300 pour être distribués dans le district de Montréal, les townships de l'Est et le Bas du fleuve en trois parties égales, et employés à l'achat et l'importation de semences de chanvre et de lin destinées à ces nouvelles cultures. Nous ne pouvons que bien augurer des tentatives qui vont être faites dans ce sens.

Par la création de ces musées, la dissémination de ces reproducteurs et de ces semences au milieu des sociétés locales, aussi bien que par l'établissement des écoles d'agriculture, la Chambre saura bientôt à quoi s'en tenir sur la valeur respective de ces divers moyens de production, et en faisant connaître au public, par l'intermédiaire de son organe officiel, les résultats obtenus, l'agriculture se trouvera enrichie de données infiniment précieuses comme base de notre agriculture scientifique. Ici encore la Chambre a rempli son programme en facilitant la circulation de la *Revue Agricole* parmi les sociétés de manière à en assurer la publication. Il ne lui reste plus qu'à donner au public agricole un compte rendu annuel des progrès réalisés par chaque société aussi bien que par les institutions en voie de création. On conviendra qu'un journal mensuel chargé de guider le cultivateur dans ses opérations agricoles, ne saurait entrer dans les études approfondies des questions qu'il est important d'agiter. C'est à la Chambre dans ses rapports officiels à éclairer notre public sur la marche du pro-

grès, considéré à un point de vue d'ensemble. La Chambre d'Agriculture du Haut-Canada, ainsi que les Chambres de la plupart des Etats de l'Union Américaine, publient annuellement un rapport détaillé des résultats obtenus, des progrès réalisés, avec des études spéciales sur les questions les plus importantes. Ces comptes-rendus annuels sont distribués parmi les citoyens influents du pays, dont les sympathies sont si essentielles à la cause agricole chaque fois qu'elle demande des réformes. Aujourd'hui que la Chambre d'Agriculture semble vouloir marcher à pas de géant dans la voie des améliorations, aucune mesure ne serait plus efficace, croyons-nous, pour assurer le succès de ses efforts que la publication d'un compte-rendu annuel donnant les résultats obtenus par les nouvelles forces mises en jeu. Autrement on nierait tout progrès et on reviendrait aux anciens moyens sous prétexte que les nouveaux ont fait leur temps d'essais, sans avoir répondu à l'attente générale. Quand même les résultats obtenus seraient des plus satisfaisants, s'ils ne sont pas constatés et mis à la portée de tous, les contradicteurs en auront bientôt fait raison et l'argumentation irrésistible des faits écrits ne sera à la disposition de personne. Nous insistons sur ce point parce que nous le croyons de la plus haute importance pour assurer tout le succès désirable aux nombreuses tentatives de la Chambre pour doubler nos moyens de production.

Le crédit foncier en faveur duquel des assemblées ont été faites dans un très grand nombre de nos comtés, a fixé l'attention de la Chambre d'Agriculture et motivé le vœu de sa part que le gouvernement prit en considération une mesure aussi importante pour le progrès de nos districts ruraux. Les améliorations agricoles ne se feront d'une manière permanente qu'autant que nos cultivateurs pourront se procurer à des conditions faciles le capital indispensable à toute entreprise. La presse n'a eu qu'une voix pour acclamer ce projet, et le gouvernement rendra au pays un service signalé en faisant droit aux justes demandes de nos campagnes.

Nous ne nous dissimulons pas les difficultés que va rencontrer le crédit foncier s'il a la faveur d'un ordre du jour dans notre parlement.

Il aura tout d'abord contre lui cette fraction de nos représentants qui ne trouve rien de bien et de bon quo ce qui se fait en Angleterre. Or, le crédit foncier n'existe pas en Angleterre et il n'y est pas nécessaire à cause de la constitution sociale de ce pays. Le sol anglais appartient à une caste dont l'immense fortune n'a pas besoin de cette institution de crédit. De plus une grande partie de la propriété constituée en majorats ne peut être aliénée; et s'il arrive par fois que quelque lord vienne à s'endetter outre mesure on rétablit sa fortune en lui donnant certaine de ces places lucratives comme celle de gouverneur.

Mais chez nous la propriété est établie d'après la coutume française et nous devons alors chercher dans les institutions françaises les moyens de lui venir en aide.

Le crédit foncier aura encore contre lui ces hommes par trop prudents qui ne marchent qu'à tâtons dans le large sentier du progrès à